

## PORTAIL FAMILLES

### RESERVATIONS DES VACANCES SCOLAIRES 2021 – 2022

DATE DE VACANCES SCOLAIRES	OUVERTURE DE L'ACM	PERIODE DE RESERVATION
TOUSSAINT 2021	Du 25 Octobre au 05 novembre 2021	Du 16 Août au 01 Octobre 2021
NOEL 2021	Du 27 au 31 Décembre 2021 <b>Pas de garderie le soir du 31 Décembre</b> <b>Fermeture du 20 au 24 Décembre 2021</b>	Du 16 Août au 01 Décembre 2021
HIVER 2022	Du 07 au 18 Février 2022	Du 20 Décembre 2021 au 21 Janvier 2022
PRINTEMPS 2022	Du 11 au 22 Avril 2022	Du 20 Décembre 2021 au 18 Mars 2022

Nous vous informons que les accueils collectifs de mineurs sont soumis à la réglementation Jeunesse et Sports et donc un nombre de places limité par tranches d'âges.

#### **Rappel des critères d'inscription.**

1. Résider sur la commune de Marchiennes
2. Travailler conjointement
3. Les inscriptions seront validées en fonction du positionnement du portail famille et des taux d'encadrement.
4. **Les enfants extérieurs** seront acceptés en fonction des places disponibles (Priorité aux enfants Marchiennois).

- être propre et capable de manger seul,
- Etre inscrits sur le portail familles

Merci pour votre collaboration et votre compréhension.

#### **Le Service Enseignement Animation Jeunesse**

Sylvie BOULNOIS, Responsable du service EAJ –

Valérie JOLY, Adjointe à la Responsable et Directrice de l'ACM

Mathieu COUCHY, Directeur Adjoint de l'ACM

**03 27 92 90 67**

**Mail : [eaj@marchiennes.fr](mailto:eaj@marchiennes.fr)**

Toute correspondance est à adresser à :

Monsieur le Maire- Hôtel de Ville- Place Gambetta – 59870 MARCHIENNES

 03 27 92 90 67

[eaj@marchiennes.fr](mailto:eaj@marchiennes.fr)